



Communiqué de presse
Paris, le 10 juin 2026

Twice obtient l'agrément pour la nouvelle REP emballages professionnels

Twice, éco-organisme exclusivement dédié aux emballages professionnels, a obtenu l'agrément pour la mise en œuvre de la nouvelle filière Responsabilité élargie des Producteurs (REP), qui sera effective à partir du 1er juillet 2026. Après avoir réalisé la soutenance de son dossier devant la Commission inter-filière de responsabilité élargie des producteurs, le 7 mai dernier, **Twice a officiellement reçu son agrément pour la nouvelle REP des emballages professionnels (EPRO).**

Cette décision marque une étape majeure dans la structuration d'une filière encore émergente, appelée à jouer un rôle central dans la transformation des pratiques industrielles liées aux emballages professionnels, conformément aux objectifs fixés par la réglementation française et européenne.

Twice ouvrira ainsi officiellement le vendredi 12 juin sa plateforme d'adhésion [Mytwice](#) aux entreprises adhérentes, metteurs en marché d'emballages professionnels et détenteurs de déchets, quelle que soit leur taille.

Une filière stratégique pour l'économie circulaire

La REP des emballages professionnels concerne l'ensemble des emballages utilisés et mis sur le marché dans les activités industrielles, logistiques, commerciales ou encore de la construction. Elle vise à améliorer leur collecte, leur réemploi et leur recyclage, tout en réduisant leur impact environnemental.

Contrairement aux emballages ménagers, cette filière présente des contraintes spécifiques : diversité des usages, dispersion des flux, emballages souillés ou ayant contenu des produits dangereux ou sensibles, absence de filières pérennes sur certains matériaux ou formats. Dans ce contexte, Twice s'est engagé dès sa création en 2021 à **rendre la REP des emballages professionnels concrète, opérationnelle et applicable pour l'ensemble des acteurs concernés.**

Une reconnaissance de l'expertise et de l'approche opérationnelle de Twice

Twice se distingue par son approche résolument pragmatique, au plus proche des contraintes de ses adhérents, metteurs en marché d'emballages professionnels et détenteurs de déchets, quelle que soit leur taille. Les expérimentations et les travaux de R&D menés avec des industriels, fédérations professionnelles et opérateurs du recyclage ont permis de développer des solutions adaptées aux réalités des entreprises. Parmi les champs explorés :

- la reverse logistique et de massification des flux ;

- le recyclage en boucle fermée d'emballages ayant contenu des produits dangereux ;
- le recyclage de seaux de peinture dans le bâtiment ;
- les diagnostics déchets dans le secteur de la santé ;
- le compactage mobile du polystyrène expansé en grande distribution ;
- la structuration de référentiels de tri, de collecte et d'éco-conception.

Ces projets ont été menées dans plusieurs secteurs clés : entretien et hygiène professionnelle, santé, cosmétique, automobile, industries mécaniques, métallurgie, agroalimentaire et restauration, bâtiment et construction, chimie et carburants, ainsi que logistique et distribution.

À ce jour, **plus de 750 entreprises représentant près de 90 milliards d'euros de chiffre d'affaires** en France ont déjà préadhéré au dispositif Twiice.

« À travers cet agrément, Twiice entend accompagner l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur des emballages professionnels : metteurs sur le marché, industriels, distributeurs, acteurs du réemploi et du recyclage, fédérations professionnelles et collectivités. L'objectif est double : permettre aux entreprises de répondre à leurs obligations réglementaires, tout en accélérant le développement de solutions concrètes de circularité à grande échelle. », **Marc-Antoine Franc, Directeur Général de Twiice.**

A propos de Twiice :

Twiice a été créé dans le but de développer les filières de réemploi et de recyclage des emballages professionnels (EPRO). Aux côtés de 30 entreprises et fédérations associées, Twiice s'est saisi du sujet dès 2021 et s'est constitué une expertise terrain spécifique à ce gisement en menant plus de 30 projets sur toute la chaîne de valeur des emballages. Aujourd'hui, Twiice est le seul éco-organisme candidat historiquement et exclusivement dédié aux emballages professionnels de tous matériaux. Cette REP doit entrer en vigueur le 1er juillet 2026.

Contacts presse :

twiice@rumeurpublique.fr

Emma Fernandes – 06 23 02 39 38

Manuella Andrianjafimihanta – 06 22 08 64 51